

alf n°3

LA LETTRE



ISSN : 1158 - 016X

ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES - 7 IMPASSE CHARRETIERE - 75005 PARIS - TEL. 43 26 84 62

SPECIALE ASSEMBLEE GENERALE SALON DU JOUET 94

EDITORIAL LE MOT DE LA PRESIDENTE

La Lettre de l'ALF reparaît !
Cette lettre nous manquait à tous ! Elle constitue un lien indispensable entre les hommes et les femmes d'une profession en marche : les ludothécaires.

"L'éducation par le jeu et l'environnement" avait pris le relai par l'intermédiaire des pages "Des nouvelles de l'ALF". Monsieur Michelet avait en effet accepté cette collaboration, qu'il trouve ici l'expression de tous nos remerciements, et de nos regrets pour la disparition de sa revue.

Ce début d'année est pour moi l'occasion de souhaiter à chacun réussite et succès dans ses projets et ses entreprises. Que 1994 nous permette d'avancer encore plus vers la reconnaissance de ce lieu, charnière entre le social et le culturel qu'est la ludothèque.

Dans la continuité du travail effectué par les équipes précédentes, le Conseil d'Administration que vous avez élu, a mis en place, avec la déléguée nationale Alice Lucot, un certain nombre d'actions.

Beaucoup de travail a été accompli depuis la dernière AG malgré des conditions souvent difficiles : les Actes du Colloque ALF/FAS de Lyon, la Première Université d'Été des Ludothécaires à Parthenay, la réalisation (en cours) d'un documentaire vidéo sur les pratiques des ludothèques de quartiers...

A l'initiative de l'ALF, deux associations régionales se sont créées en 1993 : l'ALF Haute-Normandie et l'ALF Poitou-Charentes. Deux autres associations régionales sont en cours de création : en Limousin et Pays-de-Loire.

Des actions ponctuelles de formation sont programmées. Le travail quotidien en réponse à vos demandes de documentation, renseignements, mise en relation, conseil à la création de ludothèques... occupe également beaucoup de temps.

Le Siège Social de l'ALF a été transféré de Montpellier à Paris en septembre. D'ores et déjà, nous pouvons en mesurer les effets positifs.

Outre la poursuite de nos relations avec le FAS et Jeunesse et Sports, de nouveaux partenariats ont été engagés avec la Fondation de France, la CNAF et le Ministère des Affaires Sociales.

Nous avons le souci permanent d'être au service des ludothèques, au plus près du terrain, de vos besoins, de répondre à vos attentes, de faire connaître et reconnaître le métier de ludothécaire par la valorisation du travail quotidien, tout en développant le mouvement des ludothèques, riche de sa diversité.

L'Assemblée Générale statutaire de notre association qui se déroule comme chaque année pendant la période du Salon du Jouet, est pour nous le moment privilégié de nous rencontrer, d'échanger, de partager notre réflexion, nos expériences, de confronter nos points de vue avec la passion qui anime les acteurs d'une profession en pleine évolution.

Afin d'être tous au cœur du débat et d'avancer ensemble, je vous invite cordialement à participer à l'Assemblée Générale de l'ALF, le 29 janvier 94, de 9h à 18h, au Centre André Malraux - 112 rue de Rennes - 75006 Paris.

La Présidente
Roselyne Juliot

SOMMAIRE

- Assemblée Générale ALF p 2
- Points sur la modification des statuts ALF p 2
- La place du jeu
dans le développement social p 3
- Salon du Jouet 94 p 4
- Les jouets et la sécurité p 4
- La lettre de Madame Lemaire p 5
- Annuaire des associations régionales p 5
- La 1ère Université d'Été des ludothécaires p 6
- Formation ludothèque p 6
- Classification des jeux et jouets p 6
- Le système ESAR p 6
- A lire p 7
- La Lettre de l'ALF reparaît p 8
- Fiche d'adhésion p 8

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALF

Samedi 29 janvier 1994

Centre André Malraux - 112 rue de Rennes
75006 Paris (métro : Rennes ou Saint-Placide)

Ordre du jour :

9h : Accueil.

9h30 - 13 h :

- Rappel des orientations prises en 1993.
- Intervention de Jean Marquet de la Fédération Relais sur "les enjeux des structurations et fonctionnements associatifs et fédératifs".
- Rapport moral, rapport d'activités, rapport financier.
- Projets 1994. Budget prévisionnel 1994.
- Election du Conseil d'Administration.

15h - 17h :

- La parole est aux associations régionales et aux délégués régionaux.
- Rencontres, échanges.

17h :

- Clôture de l'Assemblée Générale.

En fin de matinée, Annie Chiarotto, Chantal Barthélémy Ruiz et Nelly Pasquier signeront leur livre.

f) **Membres associés** : Sont membres associés **sous réserve de leur agrément par le CA**, des personnes physiques ou morales qui ne sont ni animateurs, ni responsables ou administrateurs de ludothèques, mais qui, par leurs activités, sont très liées au mouvement des ludothèques. Ce sont par exemple d'anciens ludothécaires, des porteurs de projets de ludothèques, des chercheurs, des enseignants, des fabricants de jeux et jouets... Ils doivent s'être acquittés du montant de la cotisation. Ils ont voix délibérative.

ARTICLE VIII

Conseil d'Administration :

Sont éligibles au CA les membres actifs et les membres associés. Ils constituent deux collèges. Le 1er collège est constitué de représentants des associations régionales ; le 2ème collège, de représentants des ludothèques et des membres associés.

Le 1er collège dispose de 1/3 des sièges au CA (une association régionale ne peut disposer de plus d'un poste) ; le 2ème collège, des 2/3 des sièges (dont 3/4 des représentants des ludothèques).

A l'Assemblée Générale du 29 janvier 94, chaque collège élira ses représentants.

ATTENTION !

Si vous n'avez pas encore réglé votre adhésion 93, nous vous invitons à le faire dans les plus brefs délais auprès de votre association régionale, ou bien directement au Siège Social de l'ALF, si vous êtes dans une région où il n'y a pas d'association régionale.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront s'exprimer lors de l' AG.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour le CA, vous devez le faire par courrier adressé à l'ALF **avant le 21 janvier 94.**

Si vous ne pouvez vous rendre à l'AG, n'oubliez pas de transmettre votre pouvoir à une personne qui vous représentera.

COMPOSITION DU C.A. 93

Présidente : Roselyne Juliot

Vices-Présidentes : Martine Muller et Florence Ginguene

Secrétaire : Liliane Blais

Secrétaire Adjointe : Madeleine Haguet

Trésorière : Marie-France Salomon

Trésorier Adjoint : Yves Roig

Membres : François Briancon, Nicole Deshayes, Dominique Montjoie et Colette Vigoureux

POINT SUR LA MODIFICATION DES STATUTS ALF

Comme vous le savez, nous avons eu, le 1er février 93, une Assemblée Générale Extraordinaire lors de laquelle nous avons modifié nos statuts, afin que les associations régionales soient membres actifs de l'ALF.

Les modifications sont les suivantes :

ARTICLE V

L'association se compose de :

e) **Membres actifs** : Sont membres actifs :

1 - **Les associations régionales** de ludothèques à jour de leur cotisation. Elles ont voix délibérative à raison d'une voix par association régionale.

2 - **Les ludothèques** à jour de leur cotisation. Elles ont voix délibérative, à raison d'une voix par ludothèque.

Synthèse de la conférence de Michel Hervé,
maire de Parthenay, député européen,
président d'honneur de l'ALF

LA PLACE DU JEU DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

La matinée de notre AG du 1er février 1993 fut consacrée à une conférence/débat sur ce thème par Monsieur Michel Hervé, député européen, maire de Parthenay, initiateur du FLIP et aujourd'hui Président d'Honneur de l'ALF. Il nous a expliqué pourquoi, en tant que maire de Parthenay, il avait mis en place un festival du jeu dans cette ville.

Notre société est dans une phase de changements profonds. Il y a une expansion de la connaissance. Ces quinze dernières années, nous avons doublé nos connaissances. Le monde change très vite et il changera encore plus vite demain. Nous sommes en crise par rapport à l'existant.

La société moderne est une société de la complexité. Il y a émergence d'un savoir nouveau dans un monde où tout est en inter-activité. La rapidité de diffusion des informations grâce aux satellites entraîne une uniformisation des modes de culture. Mais un monde qui s'uniformise entraîne une baisse de la créativité. Il faudrait donc aujourd'hui plus que jamais développer celle-ci. Car la création c'est la production de la diversité. Et la dose de créativité est ce qui permet de se développer.

Il y a donc dans le monde actuel une profonde contradiction entre l'avancée vers l'uniformisation liée essentiellement au développement des techniques modernes de communication, et la nécessité de lutter contre cette uniformisation, et donc de développer la créativité, meilleure arme du développement.

La crise que nous traversons est une crise de l'imagination.

Pour développer l'imagination chez les hommes, il y a trois conditions préalables :

- 1 - Rendre les gens acteurs, c'est-à-dire développer la citoyenneté active.
- 2 - Permettre à la diversité d'exister pour qu'il y ait des gens qui pensent différemment.
- 3 - Favoriser les rencontres et les échanges.

La petite ville de Parthenay est en zone rurale avec une population très homogène dont la valeur essentielle est le travail. Dans cet univers amener un événement qui puisse ouvrir la société était indispensable.

Le jeu se retrouve dans ces trois conditions : agir, être différent, se rencontrer. Il permet de redonner de l'imagination aux hommes.

La ville de Parthenay a choisi le jeu.

Au cours des temps le jeu a toujours été quelque chose qui préfaçait les valeurs d'une société. Par exemple, le jeu sportif s'est développé au moment où la valeur accordée aux travaux de force diminuait, le travail devenant moins pénible physiquement.

Aujourd'hui, il y a un développement des jeux de rôles alors que nous sommes dans une société de plus en plus complexe, multidimensionnelle. Le jeu de simulation est ce qui permet le mieux de l'appréhender.

A Parthenay, le jeu est pris au sérieux. Au début du FLIP, il y a eu beaucoup de recul devant le jeu. Dans cette ville aucun projet n'est initié par la collectivité. Il y a des animateurs municipaux dont le travail est d'écouter les "désidératas" de la population et d'aider les citoyens à concevoir des projets et à les réaliser. Le seul projet qui soit venu "d'en haut" est le FLIP. Ensuite, il a fallu le faire partager par "le bas". Beaucoup de temps a été nécessaire pour l'enraciner dans le tissu social local. L'équipe municipale a préféré prendre le temps nécessaire à cette imprégnation, quitte à développer moins vite le festival qu'ils auraient pu le faire. C'est pourquoi l'accent a plus été mis sur l'enracinement que sur de grandes campagnes de communication destinées à attirer des gens de l'extérieur. Le festival a sept ans. Cela a demandé six ans avant qu'il ne soit repris par la population. Tout développement local ne peut se faire que lorsqu'il est approprié par la base.

A Parthenay, le jeu a été un élément positif pour rendre les gens acteurs et faire évoluer les mentalités locales. En retrouvant le jeu dans la ville, dans la rue, cela a incité des personnes à sortir de la spirale de la consommation et à entrer dans l'action. Le jeu a été également facteur de diversité parce que des gens différents sont venus. La municipalité a mis en place une politique vis-à-vis des handicapés. Et ils se sont aperçus que le jeu était très positif pour cette population.

Le jeu ramène à la société. Il n'y a pas de cassure entre d'un côté le travail et de l'autre le jeu. Cette optique serait dangereuse car elle développerait un imaginaire qui ne serait relié à rien. Le jeu et la vie vont de pair.

Le jeu amène la mise en résonance des intelligences les unes avec les autres. Il fait levier. Il est l'une des dimensions fondamentales de l'avenir.

Le 33ème Salon International du Jouet aura lieu au Parc des Expositions Paris-Nord-Villepinte **du 26 au 31 janvier 94** (depuis Paris par le RER, ligne B, direction Roissy-Charles-de-Gaulle, descendre à la station "Parc des Expositions").

Comme les années précédentes, **l'ALF sera présente au Salon du Jouet pendant toute sa durée par l'animation d'une ludothèque dans le cadre du Junior Club et sur son stand.**

LE JUNIOR CLUB

Au fil des années, le Junior Club a évolué. Il est passé du concept de garderie à celui de ludothèque pour le bien être des "petits utilisateurs" et pour permettre la mise en situation optimale des jeux et jouets mis à disposition par les fabricants. L'organisation et l'animation du Junior Club est une action importante pour l'ALF, car elle renforce les liens entre les fabricants et les ludothécaires, et met en lumière le professionnalisme de ces derniers.

LE STAND

C'est un espace de rendez-vous annuel essentiel entre l'ALF et les ludothèques de toutes les régions de France. Nous y avons reçu, l'année dernière, plus de quatre cents ludothécaires de vingt régions françaises, des représentants des ludothèques italiennes et suisses, des créateurs de jeux et des partenaires.

Cet espace de rencontres et d'échanges est apprécié par vous tous. Nous vous y attendons et vous y accueillerons avec plaisir.

Nous aurons sur le stand les ouvrages présentés dans la rubrique "A lire".

VISITE GUIDÉE DU SALON

Le guide réalisé l'année dernière par l'ALF, pour la première fois, a eu beaucoup de succès et, selon vos dires, vous a fait gagner du temps. En 1994, Martine Muller fera une sélection des nouveautés, ce qui vous permettra de disposer de nouveau d'un guide de la visite du Salon. Il sera à votre disposition sur le stand, le dimanche 30 janvier.

LES COUPS DE CŒUR DES LUDOTHECAIRES

En 1993, nous avons lancé la rubrique "Les coups de cœur des ludothécaires sur les nouveautés", dans le journal du Salon. Nous recommencerons en 1994. Nous vous proposons donc de venir nous signaler votre coup de cœur de la journée, tous les soirs sur le stand ALF, avant la fermeture du Salon.

LES JOUETS ET LA SECURITE

LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Conférence/débat proposé par l'ALF, organisé en collaboration ALF/ Salon du Jouet/Fédération Française des Industries du Jouet, offert par le Salon du Jouet.

Vendredi 28 janvier 1994 de 16h à 18h,
au Salon du Jouet, salle 501.

Entrée gratuite.

Intervenants :

- FFIJ (Fédération Française des Industries du Jouet) Madame Ansaldi, responsable du service technique
- AFNOR (Association Française de Normalisation)
- DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes)
- Laboratoires agréés : Laboratoire National d'Essais (LNE), Laboratoires Pouquery, Laboratoires Wolff, ACTS.

Seront abordés tous les problèmes relatifs aux textes réglementaires, les conseils aux consommateurs, la marche à suivre pour alerter au sujet d'un produit suspect...

C'est un thème que vous nous aviez demandé de traiter. Nous avons pensé que le meilleur lieu pour le faire était le Salon du Jouet, et le meilleur partenaire, la Fédération Française des Industries du Jouet.

Nous vous attendons donc très nombreux à cette conférence dont le sujet est une de vos préoccupations.

LETTRE DE MME CHRISTIANE LEMAIRE,
SECRETAIRE GENERALE
DU SALON DU JOUET AUX LUDOTHECAIRES

Alors que certains s'émeuvent et s'inquiètent du fait de l'absence de quelques grosses sociétés au prochain Salon International du Jouet (26 - 31 janvier 1994), nous pensons qu'il est aujourd'hui important d'expliquer ce que sera le Salon International du Jouet tel que nous l'avons redéfini en fonction de la conjoncture économique actuelle et de la nécessité d'accentuer le professionnalisme du Salon.

Pour ce faire, nous avons raccourci la durée du Salon (6 jours au lieu de 7), nous proposons différentes formules de stand, nous ouvrons le Salon à quatre nouveaux secteurs (puériculture - vidéo - équipement d'aires de jeux - édition et livres-jouets), nous organisons pour la Presse une avant-première des nouveautés le premier jour du Salon, et nous instaurons l'entrée payante.

En effet, afin de professionnaliser notre visitorat, nous demandons à toute personne qui se rendra au prochain Salon International du Jouet d'acquiescer un droit d'entrée de 70 F TTC si le badge a été commandé avant le 23 décembre 93, et de 100 F TTC sur place. Nous espérons ainsi dissuader les personnes qui ne sont pas des professionnels du jouet et qui souhaitent visiter le Salon en famille. Nous pensons que 100 F TTC n'est pas, par contre, rédhibitoire pour un vrai professionnel - et un(e) responsable de ludothèque est pour nous un(e) professionnel(le) et fait partie de la filière jouet.

Nous avons également le plaisir de vous confirmer le partenariat que nous avons établi depuis deux ans avec l'ALF qui conçoit, aménage et anime notre Junior Club. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette fructueuse coopération et nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte ici, dans cette rubrique, de pouvoir remercier tous les bénévoles qui nous donnent un peu de leur temps pour faire de ce Junior Club un lieu d'accueil. Nous remercions également l'équipe de ludothécaires qui sous la responsabilité de Madame Guinguené et de Madame Mathieu nous permet de réaliser le projet.

Dans l'attente de vous accueillir au prochain Salon, nous vous adressons nos vœux de bonne et heureuse année.

ANNUAIRE
DES ASSOCIATIONS REGIONALES

AQUITAINE

Association des Ludothèques d'Aquitaine "Mosaïque"
Présidente : Annie Chiarotto
Domaine Dumanieu
33360 Camblanes
Tél. 56 20 77 22

HAUTE-NORMANDIE

ALF Haute-Normandie
Président : Dominique Cnockaert
Ludothèque MJC Jacques Prévert
27 rue des Martyrs de la Résistance
76210 Bolbec
Tél. 35 31 05 35

ILE-DE-FRANCE

Association des Ludothèques d'Ile-de-France
Présidente : Nicole Deshayes
18 rue de Châtillon
75014 Paris
Tél. 40 44 53 33

LORRAINE

ALF Lorraine
Présidente : Madeleine Haguet
58 rue de la République
54000 Nancy
Tél. 83 28 76 88

MIDI-PYRENEES

ALF Midi-Pyrénées
Présidente : Josette Hospital
8 rue du Château d'Uzou
31700 Blagnac
Tél. 61 71 75 30

NORD

ALF Nord
Présidente : Ariane Marquet
MJC Maison Pour Tous
Ludothèque "La Malle à Jouet"
23 rue Alsace-Lorraine - BP 21
59871 Saint-André Cedex
Tél. 20 51 66 67

PACA

ALF PACA
Présidente : Christine Astruc
Maison de la Vie Associative
Bâtiment Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
13090 Aix-en-Provence

POITOU-CHARENTES

ALF Poitou-Charentes
Présidente : Yveline Dubreuil
Ludothèque Municipale
4 rue de Bourgogne
86000 Poitiers
Tél. 49 45 53 16

LA PREMIERE UNIVERSITE D'ETE DES LUDOTHECAIRES

Créée afin de répondre à la demande de formation des ludothécaires, la première université d'été des ludothécaires a eu lieu du 7 au 10 juillet 1993, à Parthenay, dans le cadre du FLIP*.

Organisée par l'Association des Ludothèques Françaises en collaboration avec la ville de Parthenay et le FLIP, ces quatre jours de rencontre studieuse dans une ville en jeux ont été un grand succès.

Quarante-cinq participants venus de quinze régions différentes, neuf intervenants, cinquante-quatre personnes qui ont tour à tour écouté, parlé, échangé, débattu, fait avancer la réflexion sur le métier de ludothécaire, l'identité de cette structure qu'est la ludothèque, approfondi ses fonctions de structuration et de socialisation de l'individu et abordé des thèmes périphériques au quotidien de la ludothèque.

Ce fut un moyen pour les ludothécaires d'interroger leur pratique avec des intervenants tout aussi passionnants les uns que les autres.

Ouverte par l'intervention de Michel Hervé, maire de Parthenay, député européen, président d'honneur de l'ALF, sur "la place du jeu dans la société", cette première université d'été était plus particulièrement centrée sur la fonction sociale des ludothèques.

Théoriciens ou praticiens, Patrick Bouveau, Nelly Pasquier, Maryse Laville, Marine Zecca, Sylvie Leprovost, Mohamed Zeggai, Olivier Stéphane Rogé, Chantal Barthélémy Ruiz et Odile Périno furent les intervenants fort appréciés de cette université.

Tous les participants, aussi bien les "anciens" du mouvement des ludothèques que les "nouveaux", repartirent enthousiasmés, riches des apports de ces journées de formation et des rencontres et satisfaits du climat ouvert et chaleureux.

Michel Hervé nous fit l'honneur de clore l'université et nous avons pris rendez-vous pour l'année prochaine. **La deuxième Université d'été des ludothécaires aura lieu bien sûr à Parthenay, dans le cadre du FLIP, du 6 au 9 juillet 94**, et dans la superbe Maison des Cultures de Pays. On parle même d'une université européenne... Rendez-vous donc en juillet 94.

Tarif d'inscription 1994 : 1 800 F

* Festival International de Parthenay

FORMATION LUDOTHEQUE

L'IUT "B" INFOREC de Bordeaux organise chaque année de septembre à décembre, une action de formation continue de 200h, intitulée "Formation ludothèque", sous la responsabilité pédagogique d'Annie Chiarotto.

Cette formation qui existe depuis 1986, a fait l'objet d'une convention signée par l'ALF et l'INFOREC - IUT "B".

Pour tout renseignement : IUT "B" INFOREC - rue Naudet - BP 204 - 33175 Gradignan Cedex - Tél. 56 80 16 49

CLASSIFICATIONS DE JEUX ET JOUETS

Dans le prolongement de la première Université d'été des ludothécaires, l'ALF vous propose une journée de formation, **le 17 janvier 94 de 9h30 à 17h30 ou le 18 janvier 94 de 9h30 à 17h30**, au Siège Social - 7 impasse Charretière - 75005 Paris - tél. 43 26 84 62.

Droits d'inscription : 500 F.

CLASSIFICATIONS DE JEUX ET JOUETS :

Intervenante : Odile Périno, ludothécaire, formatrice.

- Définition : classification et analyse.
- La classification : outil de réflexion, de recherche, de formation permanente.
- Critères de choix d'une classification de jeux et jouets pour un détaillant, un musée de jouets, une ludothèque...
- De l'intérêt d'une classification en ludothèque. Classification et classement. Quelques règles d'utilisation.
- Présentation des trois classifications les plus utilisées en ludothèque : la classification de Michelet, les sept familles de jeux, le système ESAR.
- Etude comparative de la mise en pratique de ces trois classifications en ludothèque. Etudes de cas et analyse.

L'intervention sera ponctuée de débats et d'exercices pratiques.

ATTENTION

La journée du 17 est complète, mais vous pouvez encore vous inscrire pour le 18 janvier.

LE SYSTEME ESAR

Stage de trois jours à Paris en juin 94, avec Denise Garon et Odile Périno.

Ce stage est organisé par l'ALF, en collaboration avec le Centre Jeux-Jouets de Lyon.

Intervenantes :

- Denise Garon, auteur du système ESAR
- Odile Périno, ludothécaire-formatrice

Il aura lieu au Siège Social de l'ALF, 7 impasse Charretière - 75005 Paris, dans la première quinzaine de juin.

Droits d'inscription : 2 150 F

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'ALF. Tél. 43 26 84 62.

Un stage ESAR de cinq jours aura lieu en mars 94, au Centre Jeux-Jouets de Lyon, avec Denise Garon, Rolande Fillon et Odile Périno.

Pour tout renseignement complémentaire :

Centre Jeux-Jouets - 42 quai Perrache - 69002 Lyon.
Tél. 78 37 13 48

LE JEU ET LES SUPPORTS LUDIQUES EN FORMATION D'ADULTES

De Chantal Barthélémy Ruiz,
aux éditions d'Organisation (152 pages - 140 F)

Le jeu est aujourd'hui couramment utilisé dans la formation pour adultes. Le jeu de Go permet de découvrir de nouvelles stratégies de management, d'autres supports permettent de s'initier à la comptabilité ou à la gestion. On joue au clown pour éclater les références, au patron, à la caissière, au syndicaliste ou au financier pour comprendre les autres acteurs de l'entreprise. On devient chef d'orchestre pour apprendre l'animation d'équipes, ou explorateur pour intégrer la démarche qualité. Enfin, puzzles, billots de bois ou objets de la vie quotidienne sont autant d'occasions de développer des compétences de créativité. Cet ouvrage original analyse les différentes utilisations du jeu en formation et ouvre la voie à la création de nouveaux supports ludiques.

Chantal Barthélémy-Ruiz est diplômée de l'IAR de Paris, journaliste et spécialiste des sciences du jeu.

JOUER POUR REUSSIR

De Nelly Pasquier,
aux éditions Nathan Collection "Méthodologie"
(96 pages - 85 F)

"Né à partir de dix ans de recherches, de la maternelle au collège, "Jouer pour réussir" étudie différents aspects de l'introduction du jeu en classe ou dans les activités périscolaires. Ecrit par une ludothécaire ex-enseignante, ce livre doit permettre l'élaboration de projets positifs auprès des professionnels proches des milieux scolaires, des Conseils de Parents grâce à la re-découverte du jeu/plaisir ; cette activité étant de nature à mobiliser toutes les forces vives de la personne (intellectuelles, affectives et sociales)".

LES LUDOTHEQUES

D'Annie Chiarotto,
aux éditions du Cercle de la Librairie,
collection Bibliothèques (248 pages - 190 F)

Cet ouvrage est destiné à mieux faire connaître les ludothèques, leur fonctionnement et leur évolution.

C'est avant tout un guide pratique complet, un véritable outil de travail destiné à tous ceux qui se proposent de créer leur propre structure.

Il s'adresse également aux ludothécaires qui souhaitent se documenter ou désirent se situer par rapport à d'autres réalisations similaires.

Fruit de quatorze ans d'expériences et nourri par une réflexion universitaire, il s'appuie sur deux enquêtes nationales qui donnent de ces structures socio-culturelles une vision globale et rigoureuse.

A. Chiarotto, docteur es-Sciences de l'Education est maître de conférences à l'IUT (Université de Bordeaux 3). Elle est responsable de la formation "Ludothèque" à l'INFOREC, IUT (B) et Présidente de "Mosaïque", Association des Ludothèques d'Aquitaine.

LUDOTHEQUES, PETITE ENFANCE ET INTEGRATION

Cette étude commandée par le FAS sur "le rôle et la fonction des ludothèques dans le processus d'intégration des populations issues de l'immigration ou défavorisées, et plus particulièrement auprès du jeune enfant et de sa famille" a été réalisée en 1991/1992 par l'ALF.

Ce travail comprend deux parties :

- Une étude quantitative faite à partir d'un questionnaire d'enquête nationale adressé aux sept cents ludothèques recensées par l'ALF, en 1991.
- Une étude qualitative basée sur des interviews de ludothécaires des régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Bourgogne, Nord Pas-de-Calais et Languedoc Roussillon. Elle met en évidence que ces ludothèques de quartier sont des structures de proximité inter-générationnelles et inter-culturelles.

Ce document témoigne de l'implication des ludothèques dans les projets "petite enfance" : accueil des moins de six ans, espaces spécifiques, accueil mère/enfant, partenariat avec les écoles maternelles et les structures d'accueil petite enfance. Il permet de dresser un paysage des ludothèques fonctionnant sur des quartiers défavorisés et de dégager des indices de réussite et/ou de blocage dans la mise en œuvre et le développement des actions ludiques.

Le texte de l'étude (115 pages), réalisé par Elisabeth Thiebault, est disponible à l'ALF, au prix de 150 F port compris (chèque à libeller à l'ordre de l'ALF, pour toute commande).

Document réalisé par l'ALF.

VOUS TROUVEREZ CES OUVRAGES SUR LE STAND ALF AU SALON DU JOUET.

**ACTES DU COLLOQUE ALF / FAS
DU 11 JUIN 1992 A LYON**

Ce document retrace in extenso toutes les interventions de ce colloque et les débats qui ont suivi.

Organisée par le FAS et l'ALF, l'objet de cette journée était la restitution des conclusions de l'étude financée par le FAS.

Introduite par Luce Dupraz, Chargée de Mission FAS Petite Enfance, et par Martine Muller, Vice-Présidente de l'ALF, cette rencontre a comporté diverses interventions très appréciées. Tout d'abord, Didier Heintz, architecte, concepteur d'espaces de jeux fut interviewé par Luce Dupraz sur sa démarche et ses réalisations. Puis, Elisabeth Thiebault, Chargée de l'étude, a retransmis les conclusions de son travail.

L'après-midi fut consacrée à des interventions de ludothécaires travaillant en "milieux difficiles" :

- Philippe Gestin, pour les ludothèques de l'AHAPS au Havre, quartier de la Mare Rouge ;
- Josette Codina, responsable de la ludothèque La Guirlande (association "Jouons en Ludothèques") à Montpellier, quartier Gély-Figuerolles, en milieu gitan ;
- Christine Rodet, directrice de la ludothèque municipale de Vaulx-en-Velin, quartier Mas du Taureau ;
- Marianné Yacoub, ludothécaire à la ludothèque de Sainte-Geneviève-des-Bois (banlieue parisienne), quartier Saint-Hubert.

Diverses questions liées à la pratique quotidienne des ludothécaires ont été traitées par les intervenants et également par les apports venant de la salle au cours des débats, entre autres : le mode de paiement, les tarifs, le respect de la règle, l'implantation géographique, les rapports avec des personnes d'autres cultures, le rôle de la petite enfance dans l'intégration des parents d'origine étrangère, le prêt en "milieux difficiles"...

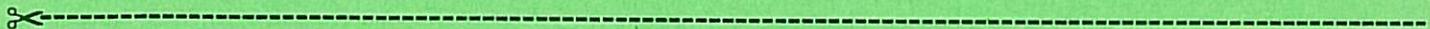
Ces actes (78 pages) sont disponibles à l'ALF, au prix de 120 F port compris (chèque à libeller à l'ordre de l'ALF pour toute commande).

Document réalisé par l'ALF.

LA LETTRE DE L'ALF REPARAIT

Elle sera trimestrielle, comportera quatre pages avec diverses rubriques. Deux de ces pages seront consacrées à un "Plein Feux sur une région". Le premier Plein Feux sera sur la région lorraine. Vous recevrez le premier numéro de l'année 94, début avril.

L'envoi de la Lettre ALF est lié à l'adhésion à l'association.



FICHE D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANCAISES

Nom : Organisme :
 Prénom : Adresse :
 Adresse : Tél. :

 Tél. :
 Fonction ou profession :

J'adhère à l'Association des Ludothèques Françaises, et joins le montant de mon adhésion, soit ...
 Signature :

Joindre votre règlement ou bon de commande (règlement administratif)
 à l'ordre de : ALF - 7 impasse Charretière - 75005 Paris

ADHESIONS 1993
 Adhésion Individuelle : 100 F
 Adhésion Ludothèque : 150 F
 Adhésion Comité d'Entreprise... : 250 F

L'adhésion se prend auprès de votre association régionale (s'il y en a une dans votre région) ou auprès de l'ALF, au Siège Social, dans les autres cas. Pour tout renseignement, tel. 43 26 84 62.

ALF - Siège Social : 7 impasse Charretière - 75005 PARIS - Tél. 43 26 84 62